



COMMUNIQUÉ



Une naissance, un arbre : une opération renouvelée en 2024 !

Pour la cinquième année consécutive, le Département de la Dordogne offre à tous les jeunes parents un arbre, source de biodiversité et symbole de l'avenir, qui deviendra fleurs, fruits, milieu naturel, énergie ou matériau pour les futures générations.

Publié le 19 janvier 2024

Toutes les familles habitant le département de la Dordogne ayant accueilli un nouveau-né en 2023 sont invitées à choisir entre une essence forestière, un arbre fruitier ou mellifère et pourront le récupérer sur un des dix lieux départementaux de retrait, à Coulounieix-Chamiers, Sarlat-la-Canéda, Lalinde, Bergerac, Terrasson-Lavilledieu, Montpon-Ménéstérol, Ribérac, Nontron, Excideuil ou Saint-Cyprien.



Pour accéder au formulaire d'inscription : <https://url-r.fr/XRMAy> (<https://url-r.fr/XRMAy>)

Cette action est éligible seulement pour les enfants nés entre le 1er janvier et 31 décembre 2023 (une demande par enfant).

ATTENTION date limite pour répondre à ce questionnaire: le 17 février 2024.